

# Réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 2024

## PROCES-VERBAL DE SÉANCE

*L'an deux mil vingt-quatre, le 15 janvier à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.*

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

### Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : FERNANDEZ Aurélie, LAROUSSINIE Michel, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine (excusés).

### Points à l'ordre du jour :

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses : budgets Commune et AEP ; Portage foncier par l'Établissement Public Foncier SMAF Auvergne - avenant à la convention ; Projet de parc agrivoltaïque à Feydel sur la commune de Prunet ; Régularisation de l'indivision section de Vergne Nègre / LACOSTE L. ; Sécurisation basse tension à Trémoulines ; Renouvellement du contrat aidé de Madame BOISSIER ; Classement de parcelles dans le domaine public routier de la commune (rectification) ; Demande de subvention dans le cadre du Fonds Cantal Développement pour la réhabilitation de la salle multiactivités ; Achat de terrains dans le cadre de la réhabilitation des stations d'assainissement et questions diverses

### Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre-Vincent VALET est désigné secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 novembre 2023

Monsieur le Maire indique le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 novembre 2023 sera approuvé lors de la prochaine séance.

---

## Délibérations votées par le Conseil Municipal

### ▪ Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à engager, liquider et mandater les

dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif, pour les budgets :

- Commune, dans la limite de 121 709,00 € (soit 25 % du montant des dépenses d'investissement de l'année 2023)
- AEP, dans la limite de 40 734,00 € (soit 25 % du montant des dépenses d'investissement de l'année 2023)

Accord du Conseil Municipal.

#### ▪ Convention de portage foncier avec l'Etablissement Public Foncier - avenant

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a confié, par délibération du 29 août 2022, un portage foncier à l'EPF pour l'achat des terrains de Monsieur et Madame BAC.

Après discussion avec les propriétaires, il convient de prendre un avenant à la convention de portage foncier afin d'indiquer que la commune souhaite :

- acquérir les parcelles cadastrées section D n°509, 232, en partie et non plus en totalité afin de permettre aux propriétaires de conserver une bande de terrain d'environ 4m derrière leur maison.
- acquérir la parcelle cadastrée section D n°225 en partie, non prévue initialement afin de permettre d'élargir la voie d'accès au terrain.

Accord du Conseil Municipal.

#### ▪ Projet de parc agrivoltaïque à Feydel sur la commune de Prunet

Monsieur le Maire indique que, suite à la présentation au Conseil Municipal par la société TERRAVENE de son projet d'acquisition et de portage foncier de la propriété Gramond à Feydel en vue de la création d'un parc agrivoltaïque, il convient que le Conseil Municipal émette un avis.

Le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien au projet de la société TERRAVENE et émet un accord de principe favorable au projet de parc agrivoltaïque.

#### ▪ Régularisation de l'indivision section de Vergne Nègre / LACOSTE L.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de délibération dont le vote est remis à une date ultérieure en raison de questions juridiques à finaliser.

#### ▪ Enfouissement du réseau téléphonique à Trémoulines

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, sur sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal a réalisé une étude pour des travaux d'enfouissement du réseau téléphonique à Trémoulines dont le montant total HT s'élève à 17 400 €. Le montant de la participation de la commune est de 50 % soit 8 700 €.

Accord du Conseil Municipal.

#### ▪ Eclairage public suite sécurisation Basse Tension à Trémoulines

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, sur sa demande le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal a réalisé une étude pour des travaux de modernisation de l'éclairage public

de Trémoulines, suite à la réalisation des travaux de sécurisation de la basse tension à la charge du Syndicat (114 400 €).

Le montant total HT de ces travaux s'élève à 15 100 €, la participation de la commune est de 50 % soit 7 550 €.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Renouvellement du contrat aidé de Madame BOISSIER**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le contrat aidé dans le cadre d'un Parcours Emplois Compétences de Madame BOISSIER peut être renouvelé pour un an, avec une prise en charge de l'état de 45 %.

Cette dernière est recrutée à hauteur de 20h/semaine pour intervenir sur les temps périscolaires (cantine, TAP) et effectuer le ménage de l'école, de la salle polyvalente et des toilettes publiques.

Il propose de renouveler ce contrat pour une durée d'un an à compter du janvier 2024.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Classement de parcelles du domaine privé communal dans le domaine public routier de la commune - rectification**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, suite à l'envoi au cadastre de la délibération du 29 novembre sur le classement des voies communales, il convient d'apporter des modifications : 3 parcelles supplémentaires sont incorporées à la voie communale du Maisonial (section F n°182, 197, 211) et la section d'une parcelle doit être modifiée (section C n°1208).

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Réhabilitation de la salle multiactivités**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à l'aide obtenue du Fonds Européen de Développement des Equipements Ruraux, le financement du projet par les aides publiques atteint à ce jour 70 %. Il propose donc de solliciter une aide du Conseil Départemental à hauteur de 10 % dans le cadre du Fonds Cantal Développement et de ne pas déposer d'aide auprès de la région AURA comme envisagé précédemment.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Mise aux normes des stations d'assainissement collectif**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient d'acquérir des terrains afin de pouvoir réaliser les travaux de mises aux normes de l'assainissement collectif.

Suite au passage du géomètre-expert, il propose les acquisitions suivantes :

- 763 m<sup>2</sup> à Monsieur CANTOURNET Thierry pour la station de Cancelade au prix de 1 € le m<sup>2</sup>.

- 6 332 m<sup>2</sup> à Monsieur COMBES Michel pour la station du Bourg au prix de 0,5 € le m<sup>2</sup>.

Accord du conseil Municipal.

## Questions diverses

### ▪ Mérule

Plusieurs reportages TV diffusés ces derniers jours. Création d'une cagnotte participative en ligne LEETCHI par la famille : proposition de mettre le lien sur le site internet de la commune : accord du Conseil Municipal

### ▪ Rallye du Cantal

L'Ecurie des Volcans sollicite l'accord de la municipalité en vue de l'organisation du Rallye du Cantal les 7 et 8 septembre 2024, dont une partie se déroulera sur le territoire de la commune : Accord du Conseil Municipal.

### ▪ Groupement de commande entretien de la voirie

Le groupement de commande en cours arrive à échéance début 2024, la Châtaigneraie Cantalienne sollicite donc les communes pour connaître leur intention d'y adhérer : Accord du Conseil Municipal.

### ▪ Divers

- Présentation du devis reçu pour l'entretien des voiries : à prévoir au Budget primitif 2024.
- Réunion avec EMERGENCES ARCHITECTURE le 15 janvier : le permis de construire pour la réhabilitation de la salle sera déposé prochainement puis lancement de la consultation des entreprises dans la foulée.
- Rencontre avec Mme SAUNAL-CROS pour la suite de la procédure concernant les chemins ruraux : enquête publique à organiser. Document d'arpentage pour le PAV des 4 routes en cours.
- Réunion de travail sur l'école et les zones d'accélération des énergies renouvelable : mercredi 24 janvier à 19h30.
- Cimetière : problème d'ouverture du portail et composteur à installer
- Prochaine permanence des élus : le samedi 3 février

## Tour de table

- Remerciements de la commune suite à l'aide versée au collège la Ponétie pour un projet culturel
- Composteurs à installer sur les Points d'Apport Volontaires ?
- PAV du bourg : entourage à faire ? attente de l'installation des colonnes avant décision

**Le Maire :**

**David ERNEST**

**Le secrétaire de séance :**

**Pierre-Vincent VALET**